

CERNIT Finish Glass A

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation : CERNIT Finish Glass A
Nom chimique :
Type de produit : Mélange
UFI : 2TNC-GT7J-D808-KQNU

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : - Peinture pour artistes

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Clairefontaine Rhodia
RD 52
68490 Ottmarsheim France

Site web <https://www.clairefontaine.com/fr/>
Tahina Rakotonirainy : 03 89 83 37 86 trakotonirainy@clairefontaine.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700) (CAS No.: 25068-38-6) | Phenol, methylstyrenated (CAS No.: 68512-30-1)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée



CERNIT Finish Glass A

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux .
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de traitement agréé.

Phrases EUH

EUH208	Contient produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) (25068-38-6) Phenol, methylstyrenated (68512-30-1) . Peut produire une réaction allergique
--------	--

2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

matière vPvB. - Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	n°CAS : 25068-38-6 Numéro d'identification UE : 603-074-00-8 N°CE : 500-033-5	75 - 100	Aquatic Chronic 2 - H411 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Eye Irrit. 2 - H319 : 5<=%<=100 Skin Irrit. 2 - H315 : 5<=%<=100
Phenol, methylstyrenated	n°CAS : 68512-30-1 Numéro d'identification UE : N°CE : 270-966-8	10 - 25	Aquatic Chronic 3 - H412 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation - Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau
- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
- En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.
- en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux
- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
- Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

CERNIT Finish Glass A

- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

En cas d'ingestion

- NE PAS faire vomir.
- Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Provoque une irritation cutanée.

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Provoque une irritation des yeux.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Consulter un médecin en cas de malaise.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - ABC-poudre

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Produits de combustion dangereux

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes
- Evacuer les personnes en lieu sûr.
- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Utiliser une protection respiratoire adéquate

Pour les secouristes
- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.
- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Eviter de laisser s'écouler dans les canalisations et les eaux courantes
- En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

CERNIT Finish Glass A

<u>Méthodes et matériel de confinement</u>	- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.
<u>Méthodes et matériel de nettoyage</u>	- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). - Rincer abondamment avec de l'eau.
<u>Techniques inappropriées</u>	- Aucune information disponible.
6.4 - Référence à d'autres rubriques	
- Evacuation: voir paragraphe 13	
- Protection individuelle: voir paragraphe 8	

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<u>Recommandation</u>	- Éviter de: Contact avec les yeux - Éviter de: Contact avec la peau - Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux - Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau - Ne pas fumer pendant l'utilisation.
<u>Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale</u>	- Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. - ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. - Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Stocker entre 5 et 40°C.
- Durée maximale de stockage : 24 mois.
- Tenir à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
- Tenir à l'écart de: Aliments pour humains et animaux

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Se laver les mains soigneusement après manipulation.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

8.2 - Contrôles de l'exposition

<u>Contrôles techniques appropriés</u>	- Aucune information disponible.
--	----------------------------------

<u>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</u>	- Protection oculaire appropriée: Lunettes avec protections sur les côtés
--	--



CERNIT Finish Glass A

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



- Porter les gants de protection homologués



- Appareil de protection respiratoire approprié: Casque/capuche de protection respiratoire



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u> <u>Couleur</u>	Liquide transparent	<u>Aspect</u> <u>Odeur</u>	Liquide caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		168 °C	
Point éclair		< 60 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		161 Pa	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		1,137	
Densité		1117 kg/m ³	
Solubilité (Eau)		0 g/ml	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		396 °C	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		13260 mPa.s < V < 15260 mPa.s	

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------

9.2 - Autres informations



CERNIT Finish Glass A

Teneur en COV	0,5 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Irritation cutanée - Catégorie 2 - Provoque une irritation cutanée

- Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux

- Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée

- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

CERNIT Finish Glass A

	- Peut provoquer une allergie cutanée.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	- Non classé
<u>Cancerogénité</u>	- Non classé
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	- Non classé
<u>Danger par aspiration</u>	- Non classé
11.2 - Informations sur les autres dangers	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.



CERNIT Finish Glass A

- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7 - Autres effets néfastes

- Éviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux

- Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

Précautions particulières à prendre

- Ne pas mélanger à d'autres déchets.

- Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Numéro ONU (ADR) : UN3082

Numéro ONU (IMDG) : UN3082

Numéro ONU (IATA) : UN3082

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition des Nations unies (ADR) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Nom d'expédition des Nations unies (IMDG) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Nom d'expédition des Nations unies (IATA) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

CERNIT Finish Glass A

ADR Classe(s) de danger pour le transport : 9

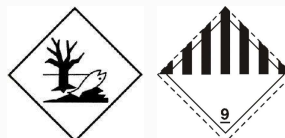
ADR Code de classification: : M6

Pictogrammes



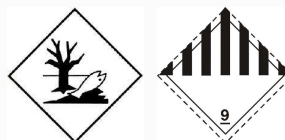
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 9

Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 9

Pictogrammes



14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III

Groupe d'emballage (IMDG) : III

Groupe d'emballage (IATA) : III

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Oui.

Polluant marin : Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur



CERNIT Finish Glass A

ADR

<u>ADR Code de classification:</u>	:	M6
<u>ADR Dispositions particulières</u>	:	274+335+375+601
<u>ADR Quantité limitée (LQ)</u>	:	5 L
<u>Quantités exceptées ADR</u>	:	E1
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	:	P001 IBC03 LP01 R001
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:	PP1
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	:	MP19
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T4
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP1 TP29
<u>Code-citerne ADR</u>	:	LGBV
<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u>	:	
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	:	AT
<u>ADR catégorie de transport</u>	:	3
<u>ADR code de restriction en tunnel</u>	:	E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	:	CV13
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	:	V12
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	:	
<u>ADR Danger n° (code Kemler)</u>	:	90

IMDG

<u>Dispositions particulières</u>	:	
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:	
<u>Quantités exceptées</u>	:	
<u>Instructions d'emballage</u>	:	
<u>Dispositions spéciales d'emballage</u>	:	
<u>Instruction(s) IBC</u>	:	
<u>Dispositions IBC</u>	:	
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Codes EmS</u>	:	
<u>Arrimage et manutention</u>	:	
<u>Séparation</u>	:	
<u>Propriétés et observations</u>	:	



CERNIT Finish Glass A

IATA

<u>PCA - Quantités exceptées</u>	:
<u>PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage</u>	:
<u>PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>PCA - Packing Instructions</u>	:
<u>PCA - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>CAO - Instructions d'emballage</u>	:
<u>CAO - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>Dispositions particulières</u>	:
<u>Code ERG</u>	:

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV 0,5 %

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
2	21/07/2023	Tahina Rakotonirainy	UFI + Mise à jour Règlementaire
1	15/05/2017		

Abréviations et acronymes

- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- IATA: International Air Transport Association
- IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
- ICAO: International Civil Aviation Organisation



CERNIT Finish Glass A

- ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

Méthodes d'évaluation

La classification du produit est basée sur les méthodes de calcul énoncées à l'annexe I du règlement CLP, sauf indication contraire dans les sections 11 et 12.
Les données pour l'évaluation des propriétés physico-chimiques sont présentées à la section 9.

Textes des phrases réglementaires

Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

*** **